



L'ÉPIDÉ

Les
infections
transmissibles
sexuellement
et par le sang

MIE

Quatrième
rapport national sur
l'état de santé
de la population
du Québec

SILENCIEUX

SE

Faits saillants



Quelques 40 000 Québécois et Québécoises – surtout des jeunes – recevront en 2010 un diagnostic d’infection transmissible sexuellement ou par le sang (ITSS) : chlamydie, gonorrhée, syphilis, VIH, hépatite C, virus du papillome humain, herpès. Le chiffre impressionne, mais il n’inclut pas les personnes infectées qui l’ignorent. Et si rien n’est fait, l’histoire pourrait bien se répéter l’an prochain.

Les ITSS peuvent avoir des conséquences aussi graves que l'infertilité, la cirrhose du foie, une déficience immunitaire chronique, divers types de cancer. Ce n'est pas banal, même si on en meurt moins comme au temps du sida.

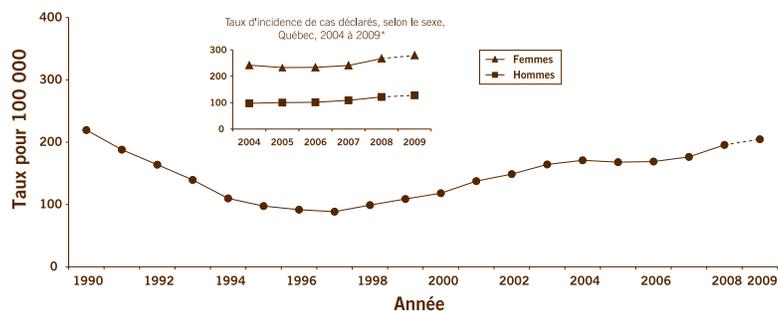
Au Québec :

- En 2010, environ 15 000 nouveaux cas de chlamydie seront déclarés, surtout chez les jeunes de 15 à 24 ans.
- Entre 2004 et 2008, l'augmentation du nombre de cas déclarés de gonorrhée a été 5 fois plus importante chez les femmes, particulièrement chez les 15-24 ans.
- Depuis 10 ans, la syphilis infectieuse a connu une véritable explosion : en 2001, on enregistrait un cas par mois; cinq ans plus tard, on enregistrait un cas par jour.
- En 2008, on estime à 18 000 le nombre de personnes atteintes du VIH. Cette année-là, 386 nouveaux diagnostics ont été déclarés.
- Depuis 1991, près de 32 000 cas d'hépatite C ont été déclarés. Deux personnes utilisatrices de drogues par injection sur trois seraient infectées par ce virus.
- Il est estimé que 70 % des personnes actives sexuellement seront infectées par le virus du papillome humain au cours de leur vie et 20 % contracteront l'herpès génital.



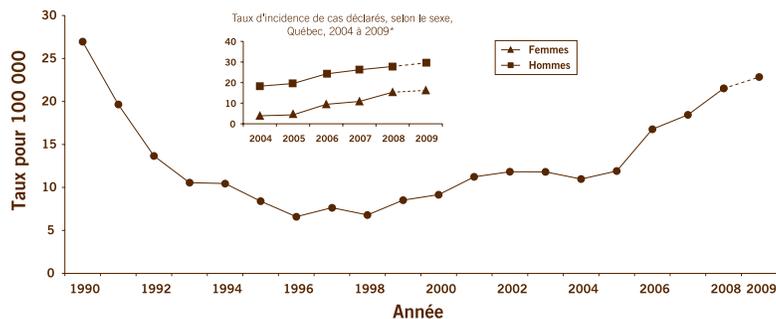
Les ITSS ont pris de l'ampleur au cours des dix dernières années et elles touchent particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans. Elles entraînent une série de problèmes pour des milliers de personnes chaque année. Les coûts humains et sociaux sont importants. Quant aux coûts des services de santé et des services sociaux, ils sont appelés à augmenter si on ne parvient pas à inverser la tendance actuelle. Il faut en parler et agir, d'autant plus que ces infections sont transmissibles et évitables.

Figure 1
Infection génitale à *C. trachomatis*, taux brut d'incidence de cas déclarés, Québec, 1990 à 2009



Source : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2009). *Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec – Année 2008 (et projections 2009).*

Figure 3
Infection gonococcique, taux brut d'incidence de cas déclarés, Québec, 1990 à 2009

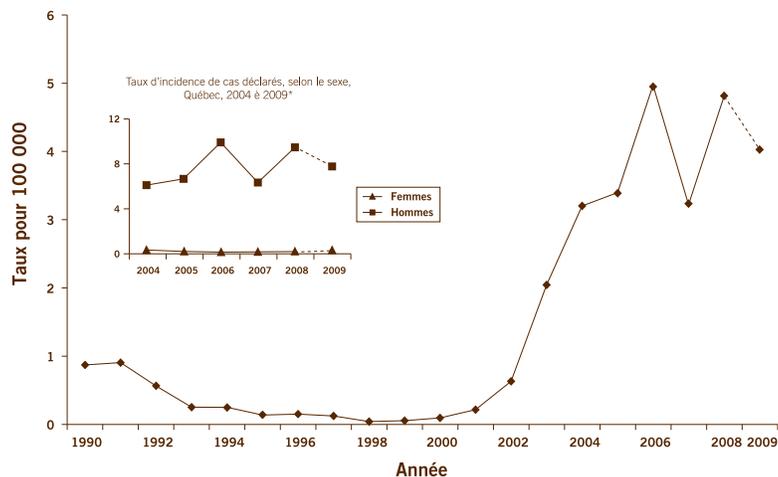


Source : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2009). *Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec – Année 2008 (et projections 2009).*

« Entre 2004 et 2008, l'augmentation du nombre de cas déclarés de gonorrhée a été 5 fois plus importante chez les femmes, particulièrement chez les 15-24 ans. »

Figure 5

Syphilis infectieuse, taux brut d'incidence de cas déclarés, Québec, 1990 à 2009

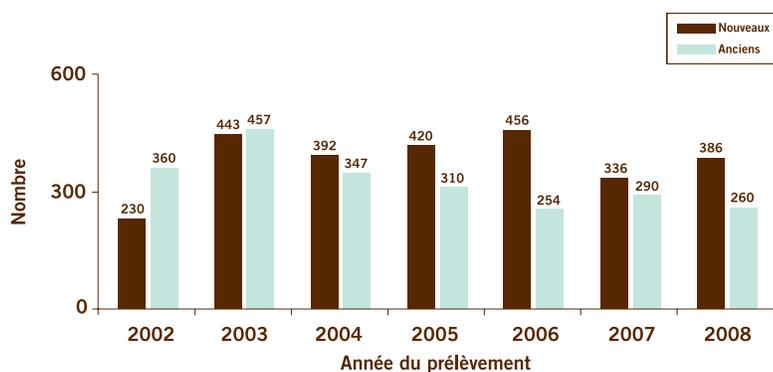


Source: MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2009). *Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec – Année 2008 (et projections 2009).*

« Depuis 10 ans, la syphilis infectieuse a connu une véritable explosion. »

Figure 6

Évolution du nombre des nouveaux et des anciens diagnostics Programme de surveillance du VIH au Québec, avril 2002 à décembre 2008



Source: INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2009). *Programme de surveillance de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) au Québec: cas cumulatifs 2002-2008.*

« En 2008, on estime à 18 000 le nombre de personnes atteintes du VIH. »

Des groupes plus touchés

Les jeunes de 15 à 24 ans constituent le segment de la population qui compte le plus grand nombre de personnes infectées par une ITSS. Cependant, indépendamment de l'âge, d'autres groupes de population sont également plus à risque et vulnérables, notamment : les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les personnes utilisatrices de drogues par injection, les Autochtones, les personnes originaires d'un pays où l'infection par le VIH est endémique, les personnes incarcérées, les travailleurs et travailleuses du sexe. Ces groupes sont, pour la plupart, sans voix. Ils ne réclament pas de services, mais ils sont davantage susceptibles d'être infectés que la population en général.

La santé de la population exige que l'on se préoccupe des groupes les plus touchés. Pour mener des activités de prévention efficaces, on doit tenir compte non seulement des infections comme telles, mais aussi des facteurs de vulnérabilité des personnes et des milieux dans lesquels elles évoluent. Le réel défi pour les acteurs de la santé et des services sociaux est de tenir compte de cette diversité dans l'élaboration d'interventions afin de promouvoir la santé, prévenir les infections et organiser les services appropriés.

Des gains grâce à l'engagement des acteurs

Le Québec a réalisé des gains notables au fil des ans grâce à l'engagement d'un large éventail d'acteurs en provenance du secteur de la santé et des services sociaux, du milieu communautaire, des centres jeunesse, du secteur de l'éducation et de la sécurité publique. Cependant, la recrudescence des ITSS impose une révision de certaines façons de faire et la création d'une interdépendance accrue entre les acteurs concernés.

La lutte contre les ITSS : ce qu'il faut faire de plus et mieux

Une lutte efficace contre les ITSS implique d'intervenir non seulement en amont des problèmes pour créer des environnements favorables à la promotion et à la prévention des ITSS, mais aussi sur le plan de l'organisation et de l'accès aux soins et aux services. Cette lutte exige l'engagement des divers acteurs mais doit aussi obtenir l'appui et l'implication de la population.

Plusieurs stratégies doivent être mises en œuvre pour prévenir, dépister et traiter :

Un

Des actions de communication ciblées qui contribuent à raffermir la responsabilité individuelle et collective en faveur de la prévention des ITSS.

Deux

Un accès aux condoms facilité, une distribution mieux structurée pour augmenter la proportion de personnes qui utilisent le condom et ainsi valoriser une norme sexuelle sécuritaire.

Trois

Des activités et des services adaptés aux caractéristiques des groupes vulnérables, soit :

- de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire et des activités d'apprentissage sur les ITSS;
- de l'éducation à la sexualité et l'adoption d'une politique d'accès au condom dans les centres jeunesse;
- des interventions pour prévenir le passage à l'injection à l'intention des jeunes en difficulté;
- des initiatives de promotion de la santé et de prévention adaptées aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, incluant la lutte contre l'homophobie;
- la distribution consolidée de matériel d'injection et d'inhalation et des services adaptés pour les personnes utilisatrices de drogues par injection.

Quatre

L'accès à des cliniques jeunesse qui intègrent les pratiques cliniques préventives.

Cinq

L'accès à des services de dépistage en CSSS et dans les milieux de vie pour les groupes vulnérables, en collaboration avec les organismes communautaires concernés et les établissements fréquentés par ces groupes.

Six

L'intégration des pratiques cliniques préventives dans les services de première ligne et les activités régulières des professionnels.

Sept

Le suivi des personnes atteintes par l'établissement de corridors de services qui impliquent les médecins généralistes, les médecins spécialistes, des équipes multidisciplinaires, en collaboration avec les organismes communautaires et autres services connexes.

En conclusion

La santé publique, les services de santé en général et tous les acteurs concernés par ce problème, dont des dizaines d'organismes communautaires, ont acquis une solide expérience dans la lutte contre les ITSS. Il s'agit maintenant de mieux déployer les moyens connus, éprouvés, coordonner les efforts et travailler ensemble efficacement. C'est là la première clé du succès.

Pour plus d'information,
consulter le site Internet suivant :

www.gouv.qc.ca/itss

Édition :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Bibliothèque et Archives Canada, 2010

ISBN : 978-2-550-58958-5 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion du présent document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2010